Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20261027-69_2026APPOFF-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 26 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 octobre 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 20 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame Sylvie MANZONI.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, Jean-Baptiste GIRAUDEAU, M. Ugo CHEVALIER M Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, Mme Sterenn TROADEC, M. David DU PASQUIER

Absents excusés :
Absent non représenté :
Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Séverine GELIN

Délibération n°69 - 2026 : Validation appels d'offres marché « Requalification des cours d'école Jean CAËR »

Vu

- le Code général des collectivités territoriales ;
- le Code de la commande publique ;
- les pièces de la consultation et le règlement de la consultation relatifs au marché de « Requalification des cours d'école Jean CAËR »
- le rapport d'analyse des offres établi le 19 octobre 2026 ;

Considérant

- que la commune a lancé une consultation pour le marché de « Requalification des cours d'école Jean CAËR »
- que les entreprises candidates ont remis leurs offres dans les délais impartis ;
- que les offres ont été analysées au regard des critères définis dans les documents de la consultation ;
- que l'offre présentée par l'entreprise **JO SIMON]**, située à échangeur de ST Eloi-rest 29260 PLOUDANIEL, a été classée première au regard des critères de sélection retenus ;
- que cette offre présente un montant de 156 639.54€ HT soit 187 967.45€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité par 13 voix pour et 2 abstentions

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20261027-69_2026APPOFF-DE

Article 1 : De valider l'entreprise **JO SIMON** retenue lors de l'appel d'offres « Requalification des cours d'école Jean CAËR », pour un montant de 156 639.54€ HT soit 187 967.45€ TTC

Article 2 : De charger Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

Madame Le Maire
Sylvie MANZONI



Mairie de BERRIEN – 1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone : 02 98 99 01 14
Courriel : accueil@berrien.fr